



association des
planétariums de
langue française

Un cosmodyssée IV et sa coupole

Préambule : l'Offre R.S.A.

Dans le cadre de ses relations avec le monde de la diffusion scientifique, et de par son service de conception et réalisation d'outils pédagogiques de haute technologie, et plus particulièrement de planétariums, **R.S.A.** souhaite renforcer sa politique de soutien à la culture scientifique, technique et industrielle, et développer de nouveaux partenariats avec des organismes, réseaux ou Associations.

C'est dans ce contexte que s'inscrit une **OFFRE** exceptionnelle en direction des membres de l'**APLF**.

- **RSA** offre un dispositif de planétarium (mobile de base) *Cosmodyssée 4* avec sa coupole gonflable de 5 mètres, et le confie à l'APLF.
- Ce dispositif sera mis à la disposition d'une structure (ou d'un projet de structure dûment défini) nécessairement membre de l'APLF et présentant un excellent projet de diffusion scientifique ; ce projet sera suivi pendant les deux années allant du 1er mai 2008 au 1er mai 2010, période encadrant l'année mondiale de l'astronomie. Si la viabilité du projet est avérée, le porteur du projet aura la pleine et entière propriété de l'équipement au terme de cette période de 2 ans.

Un jury composé de représentants de l'APLF, des ministères de l'Éducation Nationale et de la Recherche, du comité de pilotage AMA09, de la Société RSA, réunira les expertises et capacités nécessaires pour sélectionner le meilleur projet, et en contrôler le suivi pendant 2 ans.

Les critères permettant une sélection objective sont explicités ci-dessous.

Les dossiers des candidats devront parvenir au siège de l'APLF pour le 31 mars 2008 au plus tard. L'attribution de l'équipement sera faite officiellement lors de l'AG se tenant à Épinal en début mai 2008.

Selon le nombre de bons projets déposés, **R.S.A.** pourra renouveler son offre en mai 2008, et en mai 2009.

Les critères de sélection

Pour candidater à l'Offre, le demandeur devra répondre aux conditions suivantes :

- 1 - Etre membre actif de l'APLF, en tant que personne physique ou morale ou demander à le devenir à l'occasion du dépôt de candidature en conformité avec les statuts de l'APLF
- 2 - Attester d'une expérience dans le domaine de la diffusion scientifique
- 3 - Décrire le projet :
 - * itinérant (quel moyen de transport ?)
 - * fixe (quel bâtiment ?)
- 4 - Préciser le contexte :
 - * Analyser l'offre déjà présente en termes de diffusion scientifique (associations actives, centres de communication scientifiques, ...) et la possible interaction avec l'existant
 - * Analyser le public ciblé : public scolaire, public familial...
- 5 - Décliner les objectifs pédagogiques et autres
- 6 - Préciser les conditions prévues pour le fonctionnement :
 - * au niveau de l'investissement d'un équipement complémentaire ?
 - * au niveau des emplois salariés (combien, lesquels, à quel salaire), des bénévoles...
 - * au niveau des charges fixes (fluides, assurances...) et d'entretien de la structure
 - * du nombre de séances de planétarium (dans une semaine en cours d'année, en période de vacances scolaires,...) et du prix demandé aux visiteurs
 - * des ventes en boutique
- 7 - Donner un budget prévisionnel montrant un équilibre financier : la marge sur coûts variables doit être supérieure ou au moins égale aux coûts fixes (préciser le nombre de visiteurs nécessaires)
- 8 - Préciser la démarche prévue pour assurer une fréquentation stable ou croissante
- 9 - Prévoir l'avenir du projet sur deux ans et au-delà
- 10 - Comment placer le projet dans la dynamique de l'Année Mondiale de l'Astronomie ?

A envoyer à aplf@astro.u-strasbg.fr

avant le 31 mars 2008 – minuit (heure de Paris)

